Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 38 (1974)
Heft: 149-152

Artikel: Le dictionnaire d'Honnorat source du Tresor dóu Felibrige
Autor: Rostaing, C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399588

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DICTIONNAIRE D'HONNORAT SOURCE DU *TRESOR DÓU FELIBRIGE*

J'ai déjà eu l'occasion, dans un article paru dans *Vie et Langage*, nov. 1954, et intitulé *Mistral linguiste*, de m'occuper de la dette que Mistral a contractée envers le Docteur Honnorat lorsqu'il rédigeait son *Tresor dóu Felibrige*. Cette dette, Mistral ne l'a jamais niée et la meilleure preuve en est la dédicace qu'il a mise sur son portrait, offert, sauf erreur, à la ville de Digne : « Au dóutour Honnorat, que nous a proun ajuda ». On sait que *proun* signifie à la fois « assez » et « beaucoup » : c'est dans ce dernier sens qu'il faut prendre le mot ici. D'autre part, assez souvent il mentionne expressément le dictionnaire d'Honnorat comme étant la source de sa propre information : ainsi s. v. *agressa* on lit « attaquer le premier, être l'agresseur (Honnorat) », ce qui est parfaitement exact [1]. Enfin Jean Boutière, dans deux articles remarquables, a montré que l'influence du dictionnaire d'Honnorat s'était exercée de très bonne heure sur Mistral et que la publication de cet ouvrage était certainement pour une très grande part à la source de la vocation de lexicographe de notre poète [2].

Dans un travail encore inédit, intitulé *Les citations d'écrivains « modernes » dans le TDF* et limité, à titre d'échantillon, à la lettre A, j'ai établi la liste des auteurs « modernes [3] » cités dans le *TDF*. Je voudrais ici, en hommage à Mgr Pierre Gardette que ces problèmes intéressaient, examiner ce que Mis-

1. Parfois cette indication pose des problèmes. Ainsi on lit dans *TDF* : « *agraié*, adj., dont la pente est douce, facile, en parlant d'un chemin, d'un sentier de montagne (Honnorat) ». Or je n'ai pas trouvé dans H d'article correspondant à *agraié* ; il n'y a pas d'articles **agraillé*, **agralhé*, **agreié* ; on ne trouve que « *agradier*, s. m., complaisant, plaisant ». J'ignore d'où Mistral tenait son renseignement.

2. *La genèse du* Tresor *de Mistral*, Actes... du Ier Congrès Int. de Langue et Litt. du Midi de la France, Avignon, 1957, p. 319-324 ; *Le premier essai lexicographique de Mistral*, Mél. Delbouille, 1964, I, p. 99-112.

3. Par « modernes » j'entends les auteurs des XVI, XVII et XVIIIe s., ainsi que du début du XIXe s.

tral peut avoir emprunté à Honnorat en ce domaine, en me limitant toujours à la lettre A.

Pour aboutir à des conclusions valables il faut évidemment résoudre un certain nombre de difficultés.

D'une part il ne sera pas tenu compte des proverbes, ceux-ci appartenant à tous les usagers de la langue [1] ; d'autre part on exclura les extraits de citations passés, sans référence, dans le corps même de l'article : ainsi, s. v. *aumaio*, le *TDF* cite l'expression *de pauro aumaio*, qu'il traduit par « de pauvre espèce » ; or cette expression vient d'un passage de Cl. Peyrot, le poète rouergat du XVIIIe s., dont Honnorat, s. v. *aumalha*, cite les deux vers suivants :

> Oquo lo floto, oquo fo qué trobaillo
> Sus dès sutjets dé pauro aumaillo.

Il est probable, bien que Mistral connût parfaitement le poème de Peyrot, *Las quatre sasous*, qu'il cite assez souvent lui-même, qu'il n'a voulu prendre dans la citation d'Honnorat que ce qui lui paraissait intéressant, à savoir l'emploi métaphorique du mot *aumaio* [2].

Sont exclues également les citations anonymes ou tirées d'un ouvrage collectif, comme celle-ci :

H., s. v. *armadura*, armure :

> *La plus fort' armadura que lo diavol*
> *Aya, son las fennas*, d[ialecte] vaud[ois], Del Bal.,

TDF, s. v. *armaduro*, armure :

> *La plus forto armaduro que lo Diavol aya son las fennas*,
> Livres vaudois [3].

1. Il pourrait être intéressant de voir comment un même proverbe est cité dans chacun des deux dictionnaires ; par ex., s. v. *autar* on trouve dans H « *Qu serve l'autar deou vioure de l'autar* » ; *TDF* écrit : *Qu travaio à l'autar déu viéure de l'autar* ; au prix d'un changement de verbe Mistral retrouve l'alexandrin, qui devait être primitif, mais conserve la forme non rhodanienne *Qu*, ce qui prouve que le proverbe ne lui était pas familier.

2. Pour la même raison on ne tiendra pas compte des expressions citées sans références dans le corps de l'article, même si elles sont identiques dans les deux ouvrages, comme « *Iou sei affourtunat pei malhur*, je suis destiné à être malheureux » (H) et « *afourtuna pèr lou malhur*, destiné à être malheureux » (*TDF*).

3. A noter que *TDF* ne se contente pas de cette citation anonyme : il y ajoute un ex. puisé chez le niçois Rancher.

Il y a d'autres faits qui n'entreront pas non plus en ligne de compte :

1) Honnorat consacre un article à chaque forme dialectale tandis que le *TDF* réunit ces variantes en tête de l'article, si bien que H. cite des exemples qui ne seront pas repris par *TDF*. Ex. : *aucha*, oie : c'est une forme limousine que H. illustre par une citation de Foucaud ; *TDF* relève la forme mais ne cite pas d'exemple. Il s'agit là d'une différence de conception dans l'élaboration du dictionnaire : les deux auteurs visent à montrer la richesse de la langue, mais Mistral insiste davantage sur l'unité de cette langue tandis que Honnorat en montre surtout la variété.

2) Il arrive que H et *TDF* diffèrent dans l'interprétation d'un mot : ainsi s. v. *albayrar*, H cite Jasmin en donnant au verbe le sens de « commencer à gonfler, en parlant du raisin », mais si *TDF* cite bien s. v. *aubiera*, la variante *albaira*, en la faisant suivre de l'indication *g*, ce qui signifie que le mot vient de Jasmin, il lui donne le sens de « geler blanc » qui semble être plutôt limousin (cf. *aubiero* 1) ; or chez Jasmin le mot signifie simplement « blanchir », en parlant des raisins qui commencent à mûrir.

Souvent on trouve chez H et *TDF* un exemple du même auteur, mais ce n'est pas le même texte. Ainsi s. v. *amali(r)* H cite *Tout s'amalis dins un clin d'el* (Jasmin), où le mot signifie « disparaître », tandis que *TDF* donne *amalisquèt ma fèbre faribola* avec le sens de « irriter, empirer ».

Dans ces cas-là on ne peut considérer H comme source de *TDF*.

3) Les citations peuvent varier de longueur dans les deux dictionnaires ; souvent *TDF* réduit la citation (ex. *apasima(r)*, ex. de Goudouli, 2 vers dans H, un seul dans *TDF*), mais compense ce fait en citant d'autres exemples (ici un de Daveau et un de L. Bard).

4) Il arrive que l'analyse grammaticale d'une forme soit différente. Ainsi H range s. v. *acoutigar* l'ex. suivant de l'abbé Favre :

> Lou souffleta, ye fai la coutiga,
> Et fugis per qu'ell' acoutiga.

Or *TDF* cite le même exemple, moins le premier hémistiche, mais sous le verbe *acouti* : c'est dire qu'il interprète, raisonnablement, *acoutiga* comme une forme de subjonctif. Néanmoins en ce cas on considérera que H est une source de *TDF*.

Avant d'en venir à l'établissement des statistiques, il faut encore relever les faits suivants :

1) *TDF* est parfois plus précis dans l'identification de l'auteur à qui est empruntée la citation. C'est ainsi que s. v. *amagatat*, *atuda*, on peut lire dans

H « L. E. Trad. de l'Enéide », alors qu'aux passages correspondants *TDF* précise « C. Favre » ; s. v. *arroulha, auyàmi*, H se contente de « Trad. des fables de La Fontaine » alors que *TDF* est plus précis : « Batdebat » (*sic* pour Batbedat), mais s. v. *arrouio* seulement [1] ;

2) Il peut y avoir des variations dans la manière d'indiquer de quel auteur il s'agit : H dit toujours « La Bellaudière » tandis que *TDF* se contente le plus souvent de « Bellaud » ; H mentionne « Le Sage », suivi parfois de la mention « de Montpellier », mais *TDF* dit « D. Sage » [2] ;

3) On notera enfin que souvent *TDF* montre un enrichissement très net par rapport à H. Ainsi s. v. *agaucha(t)* H donne un ex. de Brueys que *TDF* reprend en ajoutant un autre ex. pris dans Zerbin ; s. v. *amassa*, adv. gascon, H donne seulement un ex. de Bergeyret, mais *TDF* ne reprend pas l'exemple, mais cite Goudouli, Dastros, de Cortète, ce qui élargit singulièrement l'aire du mot ; s. v. *ancoues* H se contente d'un ex. de l'aixois Diouloufet (XIXe s.), alors que *TDF* ne reprend pas Diouloufet, mais cite Zerbin et Brueys, auteurs aixois eux aussi, mais du XVIIe siècle, ce qui a le mérite de montrer que le mot existe depuis plus longtemps dans la langue [3].

Nous pouvons maintenant établir nos statistiques qui concernent seulement les auteurs que pouvait avoir connus Honnorat et qui ne se rapportent donc qu'aux XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, jusque vers 1840. Les tableaux qui suivent tiennent compte à la fois de l'époque et du dialecte de l'auteur.

Le tableau I appelle peu de commentaires ; le nombre d'auteurs est peu élevé ; les deux provinces les plus représentées sont le Languedoc et la Provence ; les deux époques les plus citées sont les plus modernes. En Provence le dialecte marseillais-aixois, avec 8 auteurs, est plus riche que le rhodanien, avec 3 auteurs seulement, ce qui est normal étant donné l'origine alpine de Honnorat ; ce qui l'est moins c'est l'absence du dialecte niçois : Rancher avait pourtant publié sa *Nemaida* en 1823, mais peut-être Rancher figure-t-il ailleurs dans le dictionnaire et son absence dans le corpus de la lettre A est-elle purement accidentelle.

En gros on peut dire que l'érudition du Dr Honnorat est assez sommaire, encore qu'il n'ait laissé échapper aucune œuvre de valeur.

1. S. v. « *aujam, auyàmi* (b.) » il n'y a aucun exemple.
2. Noter que D. Sage ou Le Sage ne sont qu'un pseudonyme : l'auteur s'appelait Isaac Delpuech.
3. Il cite aussi V. Thouron, M. Bourrelly et Sédaillan, mais ce sont là des auteurs venus après la période qui nous occupe. Qu'il y ait une volonté de rajeunissement dans le choix des ex. du *TDF*, c'est l'évidence même.

I. *Auteurs cités par Honnorat.*

	XVI	XVII	XVIII	XIX	
Provence	Bellaud (*Aix*)	Brueys (*Aix*)	Coye (*Arles*) J. de Cabane (*Aix*) Gros (*Marseille*) J. B. Germain (*Marseille*)	H. Morel (*Avignon*) Truchet (*Arles*) Bellot (*Marseille*) Diouloufet (*Aix*) D'Astros (*Aix*)	11
Languedoc		Bergoing (*Narbonne*) Cortète (*Agen*) Gautier (*Toulouse*) Goudouli (*Toulouse*) Le Sage (*Montpellier*)	C. Favre (*Montpellier*) Hilhet (*Toulouse*) C. Peyrot (*Rouergue*) Rigaud (*Montpellier*)	Aubanel (*Nîmes*) Michel (*Nîmes*) Jasmin (*Agen*) Tandon (*Montpellier*)	13
Gascogne		Dastros (*Lomagne*)	Batbedat (*Bayonne*) Fondeville (*Béarn*)	Bergeyret (*Bordeaux*) Vignancour (*Béarn*)	5
Limousin			Foucaud		1
	1	7	11	11	30

II. *Auteurs cités par le TDF.*

	XVI	XVII	XVIII	XIX	
Provence.....	3	5	10	29	47
Languedoc.....	2	17	7	29	55
Gascogne.....	3	6	4	3	16
Limousin.....			1	1	2
Auvergne.....		1			1
	8	29	22	62	121

Il apparaît d'une manière évidente que l'érudition de Mistral est beaucoup plus étendue que celle d'Honnorat. Cependant il est curieux de constater que la part de chaque région (en dehors du fait que l'Auvergne est absente du dictionnaire d'Honnorat) est à peu près la même chez les deux auteurs : le Languedoc l'emporte sur la Provence (13-11 et 55-47) dans la même proportion, 54 % contre 46 % ; La Gascogne vient loin derrière (16 % chez H contre 13 % dans *TDF*).

En revanche, en ce qui concerne les époques, les proportions sont totalement différentes. Dans *TDF* le XIXe siècle, c'est-à-dire le Pré-Félibrige, comprend à peu près la moitié des exemples cités alors que H n'en offre que le 1/3 ; le XVIIe s. a sensiblement la même importance chez l'un et chez l'autre (24 % dans le *TDF* contre 23 % chez H) ; le XVIIIe s. est moins bien représenté chez *TDF* (20 %) que chez H (30 %) ; en revanche le XVIe s. offre dans *TDF*, avec 6,6 %, deux fois plus d'exemples que chez H.

Cette supériorité du nombre des exemples du XVIe s. montre chez Mistral le désir bien arrêté de faire œuvre savante et de montrer la permanence de la vitalité de la langue au cours de chaque époque de son histoire ; la part amoindrie faite au XVIIIe s. s'explique peut-être par le fait que la langue de cette époque était assez voisine de celle du début du XIXe s. et Mistral, par souci de rajeunissement, a préféré multiplier les exemples pris parmi les auteurs qui écrivaient au temps de sa jeunesse, ce qui était encore un moyen de montrer la vitalité de la langue à l'époque moderne cette fois.

III. *Auteurs communs à H et TDF.*

	XVI	XVII	XVIII	XIX	
Provence	Bellaud	Brueys	Coye Gros Germain	Diouloufet H. Morel Truchet	8
Languedoc		Bergoing Goudouli Le Sage	Favre Hilhet Rigaud	Jasmin Michel	8
Gascogne		Dastros	Batbedat	Bergeyret	3
Limousin			Foucaud		1
	1	5	8	6	20

On constate que Mistral n'a emprunté à Honnorat que les 2/3 des auteurs cités par celui-ci. Provence et Languedoc sont cette fois à égalité, mais Mistral connaît fort bien Cortète de Prades, Gautier, Cl. Peyrot, Aubanel et Tandon qu'il cite ailleurs abondamment. C'est donc le hasard qui accorde une revanche — apparente — à la Provence. Ce qui est plus curieux c'est de constater que le XVIIIe s. conserve la plupart de ses écrivains alors que le XIXe en perd la moitié : je crois que, là encore, le hasard seul est responsable de ces variations, car on trouve ailleurs dans la lettre A du *TDF* des citations extraites de J. de Cabanes, de Fondeville, de Bellot [1], de D'Astros et de Vignancour.

IV. *Comparaison du nombre des citations.*

Le premier chiffre donne le nombre total de citations relevées dans H, le second donne le nombre de citations reprises par *TDF*.

Batbedat	1	1	Germain	2	1
Bellaud	6	4	Goudouli	4	1
Bergeyret	7	2	Gros	14	7
Bergoing	4	1	Hilhet	4	1
Brueys	2	1	Jasmin	10	3
Coye	6	3	Michel	8	4
Dastros	30	10	Morel	1	1
Diouloufet	7	3	Rigaud	7	2
Favre	9	5	Le Sage	2	2
Foucaud	4	1	Truchet	3	2

Ce tableau appelle quelques remarques.

1) *TDF* n'a repris que 55 des 131 citations que lui offrait H, soit un peu moins de la moitié (42 %) ;

2) L'auteur le plus cité, à la fois par H et *TDF*, est le gascon Dastros ; cela s'explique sans nul doute par la valeur de l'œuvre et de l'écrivain, mais aussi par le fait que le parler gascon, remplaçant *r-* par *arr-*, se trouve en position privilégiée dans la lettre A ;

3) L'importance accordée aux auteurs par H et *TDF* est assez différente. H donne, pour les dix premiers, le classement suivant : *Dastros, Gros, Jasmin, Favre, Michel, Bergeyret, Diouloufet, Rigaud, Bellaud, Coye...* ; dans *TDF* on a : *Dastros, Gros, Favre, Bellaud, Michel, Coye, Diouloufet, Jasmin, Bergeyret, Rigaud...* Ce sont bien les mêmes auteurs, mais l'ordre est tout différent et il l'est encore plus si on veut bien considérer quels sont les cinq premiers —

1. Par ex. s. v. *arencada* H donne un ex. de Bellot qui comprend la locution *plus sec qu'una arencada*, alors que le *TDF* donne une « expression » *se coume uno arencado* qui semble bien venir tout droit de Bellot.

parmi les auteurs utilisés par Honnorat — si on envisage la *totalité* des citations du *TDF* : Brueys 129, Dastros 83, Jasmin 69, Goudouli 64, Favre 48 [1].

La prépondérance de Brueys est ici remarquable : Mistral a apprécié la littérature aixoise du XVIIe s., ce qui est confirmé par le fait que les citations empruntées à Zerbin, compatriote de Brueys, sont également assez nombreuses : 59.

On peut donc dire pour conclure que, comme on pouvait s'y attendre, l'érudition de Mistral est de beaucoup supérieure à celle d'Honnorat, mais cela tient à ce que les deux auteurs ne se sont pas placés tout a fait dans la même optique : Honnorat voulait non seulement recueillir les mots, mais aussi fournir des renseignements d'ordre encyclopédique qui pouvaient aussi bien figurer dans un dictionnaire purement français ; Mistral voulait surtout montrer la richesse de la langue et la vitalité de la littérature à toutes les époques : c'est pourquoi il a multiplié les citations, aussi bien anciennes que modernes et même contemporaines, et éliminé des connaissances encyclopédiques tout ce qui n'était pas exclusivement provençal ou méridional, du strict point de vue historique, littéraire ou artistique.

On constate aussi des lacunes curieuses. Pey de Garros est absent chez les deux : je pense que c'est le hasard, au moins pour *TDF* car il est cité ailleurs et fait l'objet d'une notice au mot Garros. Honnorat, nous l'avons vu, ne cite pas Rancher, bien qu'on rencontre assez souvent dans son dictionnaire des indications soulignant le caractère niçois de tel ou tel vocable (ex. : « *amplova*, nom nicéen de l'anchois ») : est-ce aussi le hasard ? Est-ce que l'érudition de Honnorat ne viendrait pas ici de Risso ?

Enfin on peut affirmer que, sauf peut-être en ce qui concerne Toussaint Gros, dont les 7 exemples relevés dans l'ensemble de la lettre A du *TDF* proviennent de H [2], l'influence du dictionnaire d'Honnorat sur l'élaboration du *TDF* est sans grande importance ; elle a consisté à orienter la recherche, mais n'a pas fourni la matière de cette recherche, alors que, du point de vue lexicographique c'est le contraire : Mistral a largement utilisé les listes et les définitions de Honnorat.

Mais il faut bien prendre garde au fait que les deux hommes ne travaillaient pas dans les mêmes conditions : Mistral semble avoir disposé d'une documentation bien plus complète et surtout a pu utiliser l'abondante production littéraire suscitée par la Renaissance félibréenne.

Ch. ROSTAING.

1. Ces chiffres figurent dans l'étude inédite : *Les Citations d'écrivains « modernes » dans le TDF*.

2. Ou du moins se retrouvent tels quels dans H.